A-N POT

AÉRODROME DE SION

T'as vu l'avion?

Ils sont une centaine à scruter le ciel aux abords de la piste d'atterrissage pour immortaliser leur sujet favori: les avions. Portraits. **PAGE 11**

jcz - nv

Le coût estimé pour le futur hôpital est de 293,5 millions et se répartit à raison de 75% pour Vaud et 25% pour le Valais. DR

RENNAZ Les Législatifs des deux cantons vont se prononcer sur une garantie d'emprunt destiné à financer la réalisation de l'hôpital intercantonal.

La dernière ligne droite

JEAN-YVES GABBUD

«Nous sommes à la dernière étape politique», a lancé hier le conseiller d'Etat vaudois Pierre-Yves Maillard, à propos du futur hôpital Riviera-Chablais de Rennaz. Dernière ligne droite, car les Législatifs des deux cantons vont se prononcer ces prochains mois, lors de la session de mai en ce qui concerne le Valais. Les députés devront alors non pas voter un crédit, mais accepter de garantir un emprunt bancaire qui, lui, sera destiné à financer la réalisation de l'hôpital intercantonal.

On parle de garantie d'emprunt, car, comme le veut la LAMal depuis le début de cette année, les investissements hospitaliers sont désormais pris en charge à travers les tarifs des hôpitaux et non plus financés directement par les cantons.

Le coût estimé est de 293,5 millions de francs et se répartit à raison de 75% pour Vaud et 25% pour le Valais. Ce montant comprend la construction de l'hôpital de Rennaz, ainsi que la transformation des sites de Monthey et de Vevey.

Pierre-Yves Maillard (à gauche) et Maurice Tornay ont présenté ce que sera le futur hospitalier dans le Chablais. HOFMANN

De sept à trois sites

Lors d'une conférence de presse commune donnée hier à Rennaz, les deux ministres de la Santé, Pierre-Yves Maillard et Maurice Tornay, ont présenté ce que sera le futur hospitalier de la région. A Rennaz, il y aura 304 lits, dont 254 lits de soins aigus, 14 lits de soins intensifs et 36 places d'hospitalisation d'un jour. Monthey et Vevey deviendront des centres de traitement et de réhabilitation. Ils disposeront, chacun, de 75 lits de réadaptation, d'une antenne pour les petites urgences et d'une unité de 12 postes de dialyse ambulatoire.

Actuellement, la région Riviera-Chablais compte sept sites. Après la construction de Rennaz, il n'y en aura plus que trois. Les sites de Miremont et de Mottex seront vraisemblablement transformés en EMS, alors que ceux de la Providence, d'Aigle et de Montreux seront fermés.

Au lieu des 410 lits de soins aigus et de 94 lits de suite de traitement actuels, il n'y aura plus que 304 lits de soins aigus et 150 de réadaptation.

Comme la région desservie par l'hôpital de Rennaz est l'une de celles qui connaît le plus fort développement démographique du pays, une solution a été prévue pour disposer de 58 lits supplémentaires. *«58 chambres à un lit bénéficient d'une enveloppe physique permettant d'en accueillir deux. En cas de besoin lié à la démographie, mais aussi en cas de catastrophe ou d'épidémie, on peut rapidement avoir 58 lits supplémentaires»*, explique Maurice Tornay. Son homologue vaudois ajoute que la conception architecturale du futur établissement permet également une extension du bâtiment lui-même.

Moins de personnel

Malgré tout, la solution de 2016 comprendra 454 lits contre 504 actuellement. Cela entraînera une diminution de 225 postes de travail à plein-temps, sur les 1484 actuels (pour 1961 employés). *«Nous avons pris l'engagement de ne licencier personne. La réduction de postes se fera au rythme des départs naturels»*, rassure Pierre-Yves Maillard.

Une solution économique

Les deux conseillers d'Etat se disent confiants. *«Le projet nous semble avoir un bon soutien politique. Dans la région, on sent qu'il y a une attente»*, estime le socialiste, pleinement rejoint sur ce point par son collègue démocrate-chrétien.

Les deux hommes sont conscients des arguments dont ils disposent pour faire adopter cette garantie de crédit. D'abord, la solution de Rennaz est moins coûteuse qu'une rénovation des hôpitaux existants. Ensuite, le regroupement permettra d'économiser 23 millions de frais de fonctionnement par an. Enfin, le tout en offrant à la région un hôpital moderne.

Si les Parlements cantonaux donnent leur feu vert, et qu'un référendum n'est pas lancé, la construction de l'hôpital de Rennaz débutera en 2013 et son inauguration pourra avoir lieu en 2016, date à laquelle débutera la transformation des sites de Monthey et de Vevey.

GALERIE PHOTOS+

Retrouvez notre complément d'images

iPad Le Nouvelliste + Epaper

AFFAIRE LUCA

Des documents détonants

La conférence de presse donnée jeudi par le Ministère public n'a pas arrêté les discussions à propos de l'affaire Luca.

Hier, une enquête de la télévision Schweizer Fernsehen (SF) diffusée le 11 janvier dernier circulait sur le Net.

On voit dans ce reportage une vidéo tournée en mai 2002 juste après que le petit Luca fut sorti du coma. On l'entend mettre en cause un humain. Il parle non pas du chien, mais d'*«un Monsieur»*.

Durant cette enquête, la SF a également diffusé une interview datée de décembre 2011 du procureur général Jean-Pierre Gross. Ce dernier y affirme que pour rouvrir une enquête il faut un élément nouveau... Laissant ainsi penser que l'enquête n'était pas rouverte à ce moment-là. Or, jeudi, le Ministère public a déclaré que le 15 novembre 2010, *«l'instruction est implicitement rouverte puisque le juge d'instruction cantonal décide d'aménager une expertise pour examiner le dessin fait par Marco Mongelli»*. Hier, selon Rhône FM, la famille Mongelli a écrit au Procureur général pour lui demander des explications sur ce dernier point... puisqu'elle n'a jamais été mise au courant de cette réouverture du dossier. Elle demande aussi la récusation du procureur Nicolas Dubuis. JYG

HAUT-PLATEAU

Le moratoire divise les hôteliers

FRANCE MASSY

Les membres de la Société des hôteliers de Crans-Montana ont été convoqués par leur président, Alain Duc, à une séance extraordinaire ayant pour objet le moratoire sur la transformation d'hôtels en appartements (NF du 20 janvier 2012). Le recours, prôné par le président, n'a pas fait l'unanimité. *«Pour la majorité des hôteliers actifs, ce moratoire est une opportunité à saisir. Nous voulons vraiment en profiter pour réagir, pour nous impliquer dans une réflexion de fond»*, explique Géraldine Bestenheider, membre du comité. *«Ce moratoire est peut-être salutaire pour nous. C'est comme un temps mort dans un match qui permet aux joueurs de récupérer et à l'entraîneur de donner des consignes tactiques»*, lance avec enthousiasme la jeune hôtelière. Et de préciser qu'avec la plupart de ses collègues du comité de la Société des hôteliers de Crans-Montana, ils comptent bien aller très loin dans la démarche. *«Dans deux semaines, nous avons une autre séance qui sera très importante car nous allons désigner nos représentants dans la commission de réflexion que les communes vont mettre sur pied et nous voulons aussi avoir notre mot à dire sur les autres membres de ce groupe de réflexion.»* Pas question d'accepter des brasseurs de vent, le clan des «jeunes» veut nommer des décideurs, des hommes et des femmes capables d'audace et de créativité. *«Maintenant que nous sommes reconnus d'utilité publique, nous allons en profiter»*, sourit Jean-Daniel Clivaz.

Des recours quand même...

Plusieurs hôteliers ont quand même décidé de faire recours à titre individuel, Alain Duc en tête. *«C'est une atteinte à la liberté de commerce. On ne va pas se laisser faire. On est prêts à aller très loin s'il le faut.»*

Jean et Paul-Alfred Mudry, propriétaires de l'hôtel Alpina &Savoy, sont directement touchés par le moratoire. *«Nous allons également faire recours»*, commente sobrement Jean Mudry. L'hôtelier avoue avoir été désemparé par la décision des communes. *«L'Alpina&Savoy a 100 ans. Nous sommes la troisième génération à l'exploiter. A présent, j'approche de la retraite, nous n'avons pas de descendants intéressés à reprendre l'affaire et nous arrivions à bout touchant avec un projet immobilier qui risque fort de tomber à l'eau...»* Avant d'arriver à cette solution, la famille Mudry avait tenté d'autres voies. Dès 2008, plusieurs contacts ont été pris avec les communes. Divers projets mixtes ont été étudiés. *«Les banques étaient prêtes à nous suivre pour la partie immobilière, mais pas pour l'hôtel.»* Pas facile non plus de céder leur établissement à une grande chaîne désireuse de s'établir sur ce Haut-Plateau. *«Kempiski ou Radisson gèrent des hôtels mais n'investissent pas. L'avenir de l'hôtellerie passe par une collaboration entre hôteliers, banques et pouvoirs publics qui devraient financer des infrastructures telles que Acqua parc, patinoire couverte, etc.»*

«Ce moratoire est un temps mort dont nous devons profiter pour mieux réagir.»

GÉRALDINE BESTENHEIDER MEMBRE DU COMITÉ DE LA S^TÉ DES HÔTELIERS

DIRECTEURS CANTONAUX DES FINANCES

Maurice Tornay au comité

Maurice Tornay a été nommé au Comité de la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF). Il succède au Fribourgeois Claude Lässer, arrivé au terme de son mandat.

La CDF réunit les responsables des finances des 26 cantons suisses, coordonne leurs demandes et défend leurs intérêts sur la scène fédérale. La CDF s'est montrée particulièrement active dans les dossiers de politique fiscale, de péréquation et de gestion des finances publiques; elle est aussi intervenue sur la question de la distribution des bénéfices de la BNS. JCZ/C

AIGLE: APPEL À TÉMOINS

Deux employées braquées

Jeudi vers 18 h 30, deux employées d'un magasin de chaussures à la rue Margencel à Aigle ont été menacées par un inconnu portant une arme de poing. Il s'est fait remettre de l'argent avant de prendre la fuite. Malgré un important dispositif de recherches, l'auteur n'a, pour l'heure, pas été interpellé. L'homme mesure entre 170 et 175 cm. Il est de corpulence mince avec une peau légèrement hâlée. Il portait un pull clair avec une capuche et un pantalon noir. Il s'exprime en français avec un accent de l'Est. Les victimes ne sont pas blessées mais fortement choquées. Les éventuels témoins sont priés de contacter le 021 644 44 44 ou le poste de police le plus proche. FZ/C